



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 20 / 12 / 2024

Dossier complet le : 06 / 01 / 2025

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

## 1 Intitulé du projet

Développement d'une installation de collecte, regroupement, tri et traitement de déchets de fers et métaux, DEEE et batteries sur la commune d'Ozoir-la-Ferrière (77330).

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

BULL METAL

Raison sociale

N° SIRET

9 0 8 1 8 1 6 1 3 0 0 0 1 3

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

LAMARE

Fabrice

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Classement à autorisation de l'installation : - rubrique 2710 : collecte de 15 tonnes de batteries apportées par leur producteur initial - rubrique 2791 : oxycoupage des déchets de fers et métaux à hauteur de 5t/j et cisailage des déchets de fers et métaux à hauteur de 80 t/j maximum.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Depuis fin 2021, BULL METAL opère sur son site de la rue Louis Armand à Ozoir-la-Ferrière (en zone d'activité), en collectant, regroupant et triant des déchets de fer et métaux, DEEE et batteries avant de les envoyer vers des filières de valorisation. Ces activités ont fait l'objet de déclarations en 2021 et 2024.

Actuellement, les surfaces dédiées au stockage des matières métalliques sont évaluées à 990 m<sup>2</sup> ; les volumes de batteries reçus ne dépassent pas 6 tonnes, et ceux de DEEE atteignent 90 m<sup>3</sup>.

Lors du tri, des déchets banals et inertes peuvent être extraits, stockés en bennes dédiées avant traitement dans des filières adaptées, représentant environ 100 m<sup>3</sup>.

Des opérations de découpe de ferraille par oxycoupage (rubrique 2791) sont également effectuées sur place à hauteur de 9 t/j.

Une augmentation de l'activité est à prévoir induisant une augmentation des volumes stockés et traités sur site. Cette évolution se fera sur le site actuel, sans démolition ou nouvelle construction. Un aménagement des différents espaces de stockage sera réalisé.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet prévoit :

- une augmentation des surfaces de stockage de déchets de fer et métaux passant de 990 m<sup>2</sup> à 1 355 m<sup>2</sup>
- une augmentation des quantités de batteries apportées par leur producteur initial de 6 t à 35 t, dépassant ainsi le seuil du régime de l'autorisation. Ces batteries sont stockés en bennes étanches.
- une augmentation des volumes de stockage de DEEE passant de 90 m<sup>3</sup> à 200 m<sup>3</sup>,
- une augmentation des capacités de traitement des déchets de fer et métaux par oxycoupage et cisailage avec une capacité journalière traitée de 85 t au lieu de 9 t/j précédemment déclarés.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Pas de travaux

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

BULL METAL collecte les déchets de fer et métaux, DEEE et batteries. Ces déchets sont apportés par leur producteur (particuliers et professionnels) directement sur le site ou collectés en bennes mises à disposition des clients.

A leur arrivée sur le site, les déchets sont pesés à l'aide d'un pont bascule d'une capacité de 50 tonnes ou d'une bascule d'une capacité de 1 tonne.

Ces déchets sont triés par matières, mis à la taille par oxycoupage ou cisailage puis regroupés en attendant leur envoi vers des exutoires de valorisation adaptés et autorisés.

Les déchets sont stockés en extérieur au sein de bennes ou de cases dédiées délimitées par des blocs béton et dans le dépôt dans des bacs et big bag.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise du site	2 500 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 15bi Voie : rue Emile ZOLA

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : OZOIR-LA-FERRIERE

Code postal : 7 7 3 3 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 2 ° 4 ' 1 " 2 0 " E Lat. : 4 8 ° 4 5 ' 4 8 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la commune d'Ozoir-le-Ferrière.  
Le site est concerné par le zone UX relatif aux activités économiques

<sup>i</sup> Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

TL

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé en zone d'activité économique et n'est pas concerné par une ZNIEFF. La zone naturelle d'intérêt écologique la plus proche est la ZNIEFF de type 2 "Forêt d'Aubervilliers et de Ferrières", située à environ 500m à l'Est. <a href="https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#">https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#</a>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé sur la commune d'Ozoir-la-Ferrière en Seine et Marne (77). <a href="https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#">https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#</a>
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<a href="https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#">https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#</a>
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé sur la commune d'Ozoir-la-Ferrière en Seine et Marne (77). <a href="https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#">https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#</a>
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé au sein d'un parc naturel. Le PNR le plus proche est le Parc Naturel Régional Brie et deux Morin, à près de 20 km à l'Est du site. <a href="https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#">https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#</a>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par le PPBE Seine-et-Marne et le PPBE de l'aérodrome d'Orly. Le site est situé à distance des principaux axes (RN4 et D471) et n'est pas concerné par les zonages de bruit de ces voiries. Il est en revanche concerné par la zone LDEN 55 dB de l'aérodrome d'Orly
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas concerné par un périmètre de protection des abords d'un monument historique.  PLU d'Ozoir-la-Ferrière et <a href="https://monumentum.fr/">https://monumentum.fr/</a>
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est totalement artificialisé et en dehors de zones humides.  <a href="https://sig.reseau-zones-humides.org/">https://sig.reseau-zones-humides.org/</a>
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville d'Ozoir-la-Ferrière est concernée par le Plan de prévention des risques de mouvements de terrain par tassement différentiel (argile). Le site est concerné par une exposition moyenne au retrait-gonflement d'argiles.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce PPR est prescrit et non approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est renseigné dans la base de données des sites pollués sous l'identifiant SSP0000208. <a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/info">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/info</a>  Plusieurs entreprises qui ont exercé une activité dans le commerce de vente de véhicules d'occasion et accidentés et de pièces détachées d'occasion s'y sont succédés de 1974 à 2021. Un diagnostic du sol a été réalisé en 2008 et a montré la présence de polluants dans le sol.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<a href="https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/zones-de-repartition-des-eaux-zre-metropole/">https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/zones-de-repartition-des-eaux-zre-metropole/</a>
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé en périmètre de protection de captage d'eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<a href="https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publices_IDF.map#">https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publices_IDF.map#</a>

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<a href="https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#">https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#</a>
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<a href="https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#">https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/donnees_publicques_IDF.map#</a>

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de prélèvement d'eau en dehors des eaux à usage sanitaire.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur un site artificialisé sur lequel aucun travaux impliquant des drainages ou modifications des masses d'eaux souterraines ne sont prévus.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de terrassement prévu.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site artificialisé sur lequel aucun travaux n'est prévu.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur un site existant déjà raccordé aux différents réseaux.  Le site est exploité par des entreprises de taille similaire à BULL METAL. Le projet n'entraînera pas de besoins supplémentaires en alimentation en eau potable / assainissement.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est artificialisé depuis plusieurs dizaines d'année et est présent au sein d'une zone d'activité.  Le projet n'implique pas de travaux d'aménagement.  Le projet n'est pas susceptible d'entraîner de perturbation, dégradation ou destruction de la biodiversité existante.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche, Bois de Vaires-sur-Marne, est situé à plus de 13km au nord du site.  Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur cet espace.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est artificialisé depuis plusieurs dizaines d'année et est présent au sein d'une zone d'activité.  Le projet n'implique pas de travaux d'aménagement.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par les périmètres de danger liés au risque d'explosion de la société STEN, située à l'ouest de l'emprise du projet.  Les préconisations mentionnées au PLU d'Ozoir-le-Ferrière sont prises en compte et respectées. Aucune nouvelle construction ne sera réalisée dans les périmètres de danger immédiat (zone 1) et l'exploitation du site ne sera pas susceptible d'aggraver les effets d'un éventuel sinistre au sein de la société STEN.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est concerné par une exposition moyenne au retrait-gonflement d'argiles. Aucun autre risque naturel n'a été identifié sur la zone d'étude.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quotidiennement, le site accueille en moyenne 5 poids-lourds pour les départs vers les exutoires et environ 30 véhicules légers (clients particuliers ou professionnels). Le site compte actuellement 6 salariés et 2 travailleurs indépendants. A termes, l'entreprise emploiera près de 10 personnes. Les déplacements engendrés représentent une faible part du trafic sur les voiries alentours. Les axes d'accès à la zone d'activité peuvent supporter ces évolutions de trafic.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les activités de la société BULL METAL seront source de bruit en lien avec la circulation des engins et poids-lourds, durant les horaires d'ouverture, uniquement en journée.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé en zone d'activité, les premières habitations sont situées à plus de 100m. Plusieurs entreprises séparent le site de BULL METAL des habitations, faisant office d'écran anti-bruit.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'équipement ou de matières stockées susceptibles d'émettre des odeurs.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'équipement susceptible d'entraîner des vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne fonctionne qu'en journée. Par ailleurs, il est situé dans une zone d'activité dont les espaces publics sont équipés d'éclairages nocturnes.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'utilisation d'eau en dehors des sanitaires. Les eaux de ruissellement sont traitées par deux séparateurs d'hydrocarbures entretenu régulièrement, avant rejet au réseau communal.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'utilisation d'eau en dehors des sanitaires. Les eaux de ruissellement sont traitées par deux séparateurs d'hydrocarbures avant rejet au réseau d'eaux pluviales communal.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de l'entreprise BULL METAL participe à la gestion des déchets de fer et métaux et s'intègre dans une démarche d'économie circulaire. Les déchets produits par l'entreprise sont principalement des déchets de bureau et quelques consommables issus de l'activité de tri et de manutention des déchets métalliques sur le site. Tous les déchets de l'entreprise sont triés et traités en filières adaptées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé en zone d'activité, en dehors de tout périmètre de protection du patrimoine. Le projet ne nécessite pas d'évolution des emprises du site ni de nouvelle construction.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé en zone d'activité. Le projet ne nécessite pas d'évolution des emprises du site ni de nouvelle construction.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet, non significatives, ne sont pas susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés sur le territoire.

Par ailleurs, l'activité de BULL METAL n'est pas de nature à aggraver le risque d'explosion lié aux activités de STEN.

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

Sans objet

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

Le projet n'entraîne pas, en raison de l'activité exercée, d'impact significatif sur l'environnement.

Toutes les mesures de conformité à la réglementation en matière de collecte et regroupement de déchets, prises par BULL METAL sont respectées : deux séparateurs d'hydrocarbures sont fonctionnels et régulièrement entretenus, les zones de stockage extérieures sont entièrement imperméabilisées, les contenants de stockage sont adaptés aux matériaux stockés, les hauteurs de stockage sont respectées, et un système de détection incendie a été installé.

Concernant la pollution du sol liée aux activités passées, un curage a été effectué par le précédent exploitant à l'entrée du site. Cela a ainsi permis de créer une réserve de 150 m<sup>3</sup> pour la rétention des eaux d'extinction en cas d'incendie.

À l'arrière du site, l'entreprise BULL METAL a réalisé un terrassement suivi d'un curage des terres polluées, avant de couler une dalle en béton.

Le site est désormais entièrement imperméabilisé, ce qui empêche toute migration d'éventuels polluants persistants dans le sol.

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'environnement du site de la société BULL METAL, situé au sein d'une zone d'activité et déjà artificialisé, ne présente pas de sensibilité notable.

L'activité de la société BULL METAL ne présente pas de risque environnemental ou technologique particulier. Les principaux impacts sur l'environnement du développement de l'activité de BULL METAL concernent, en fonctionnement normal, le trafic ; et dans une moindre mesure, l'émission de gaz à effet de serre (faibles émissions liées au fonctionnement des engins et véhicules) et l'émission de bruit (faible contribution au sein de la zone d'activité).

Ces incidences étant peu significatives, il ne nous semble pas nécessaire de réaliser une évaluation environnement

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	BULL-METAL-PJ8-Plan-site-35m : permet de visualiser les installations sur le site de l'entreprise.	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom LAMARE

Prénom Fabrice

Qualité du signataire Dirigeant

À Ozoir-le-Ferriere

Fait le 03 / 09 / 2024



Signature du (des) demandeur(s)

  
18 rue Louis Armand 77300 OZOIR LA FERRIERE  
SIRET : 908 181 613 000 13 / APE : 3832Z - RCS Melun  
N° TVA : FR24908181613 - Email : contact@bullmetal.fr



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de  
l'environnement

## Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

#### Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

#### Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

18

Extensio  
n

Nom de la voie

RUE LOUIS ARMAND

Code postal

7 7 3 3 0

Localité

OZOIR-LA-FERRIERE

Pays

FRANCE

Tél

164401858

Fax

Courriel

f.nait@bullmetal.fr

#### Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

NAIT

Prénom

Farid

Qualité

Chargé d'affaire

Tél

464401858

Fax

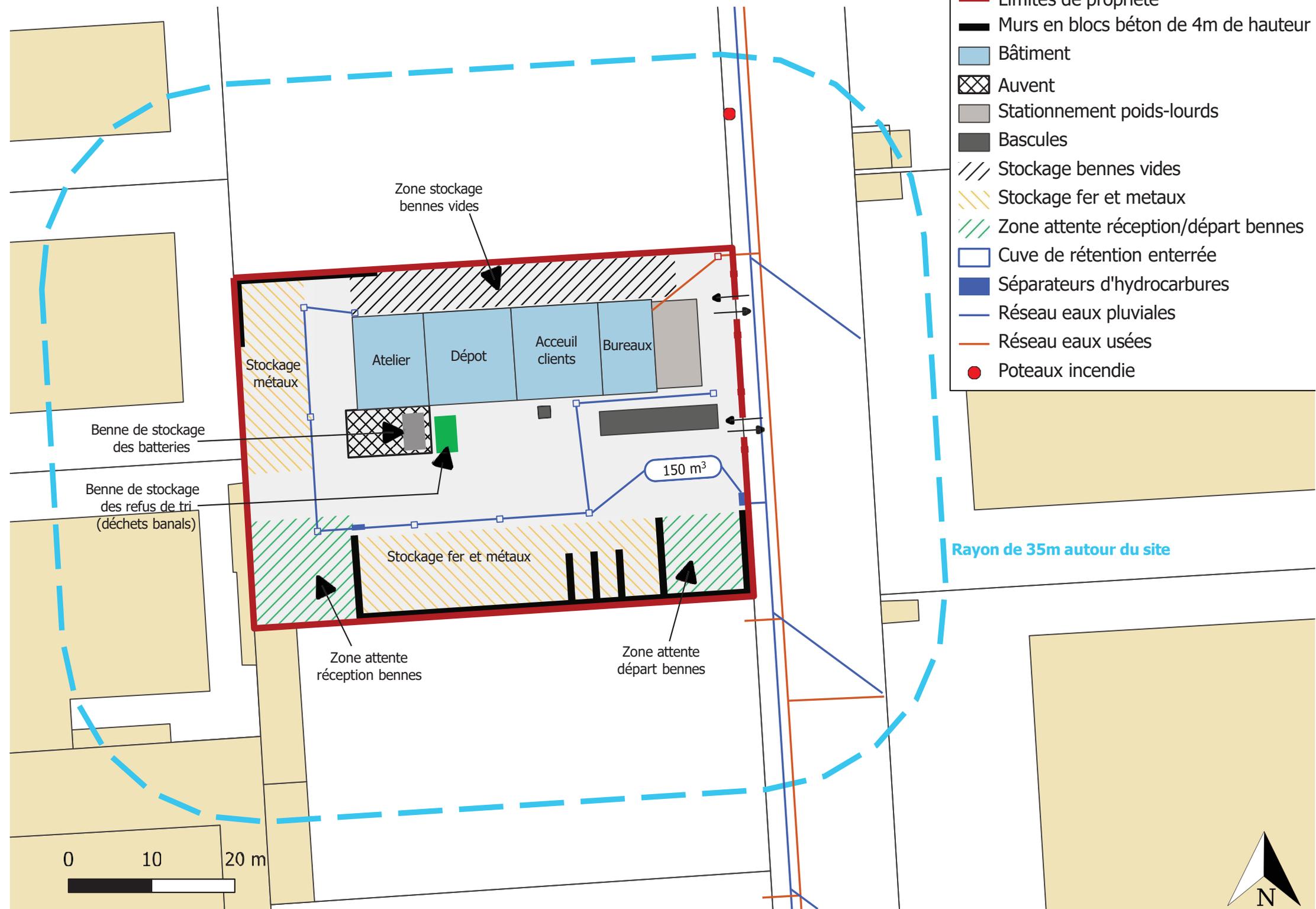
Courriel

f.nait@bullmetal.fr

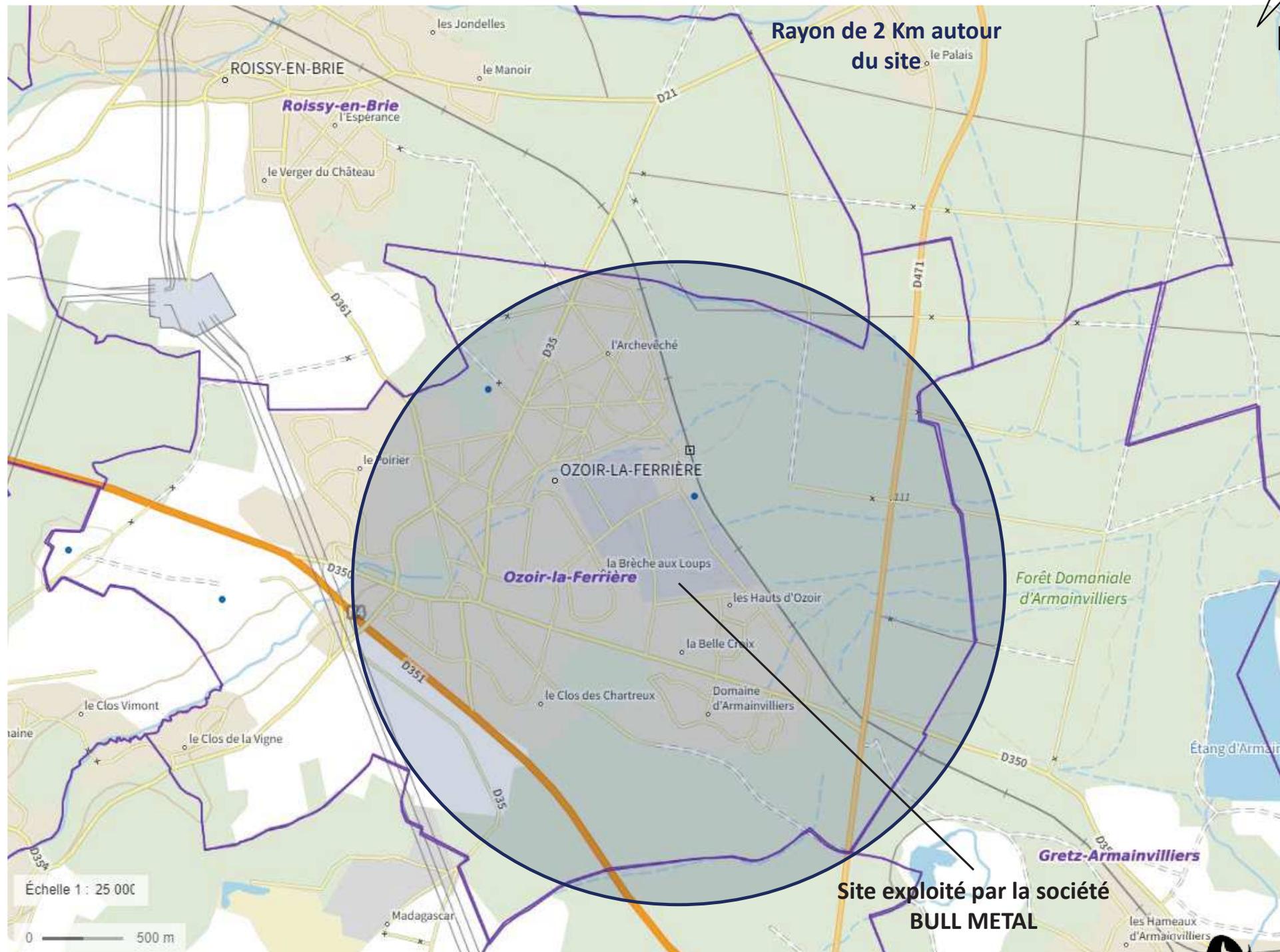
**En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.**

## Co-maîtrise d'ouvrage

# Plan d'ensemble du site - Société BULL METAL



# PLAN DE SITUATION DU SITE EXPLOITÉ PAR LA SOCIÉTÉ BULL METAL



Extrait carte IGN, échelle 1 : 25 000



# PLAN DE SITUATION DU SITE EXPLOITE PAR LA SOCIETE BULL METAL



Echelle 1 : 4 000

0 — 100 m

Echelle 1 : 4 000

Site exploité par la société  
**BULL METAL**



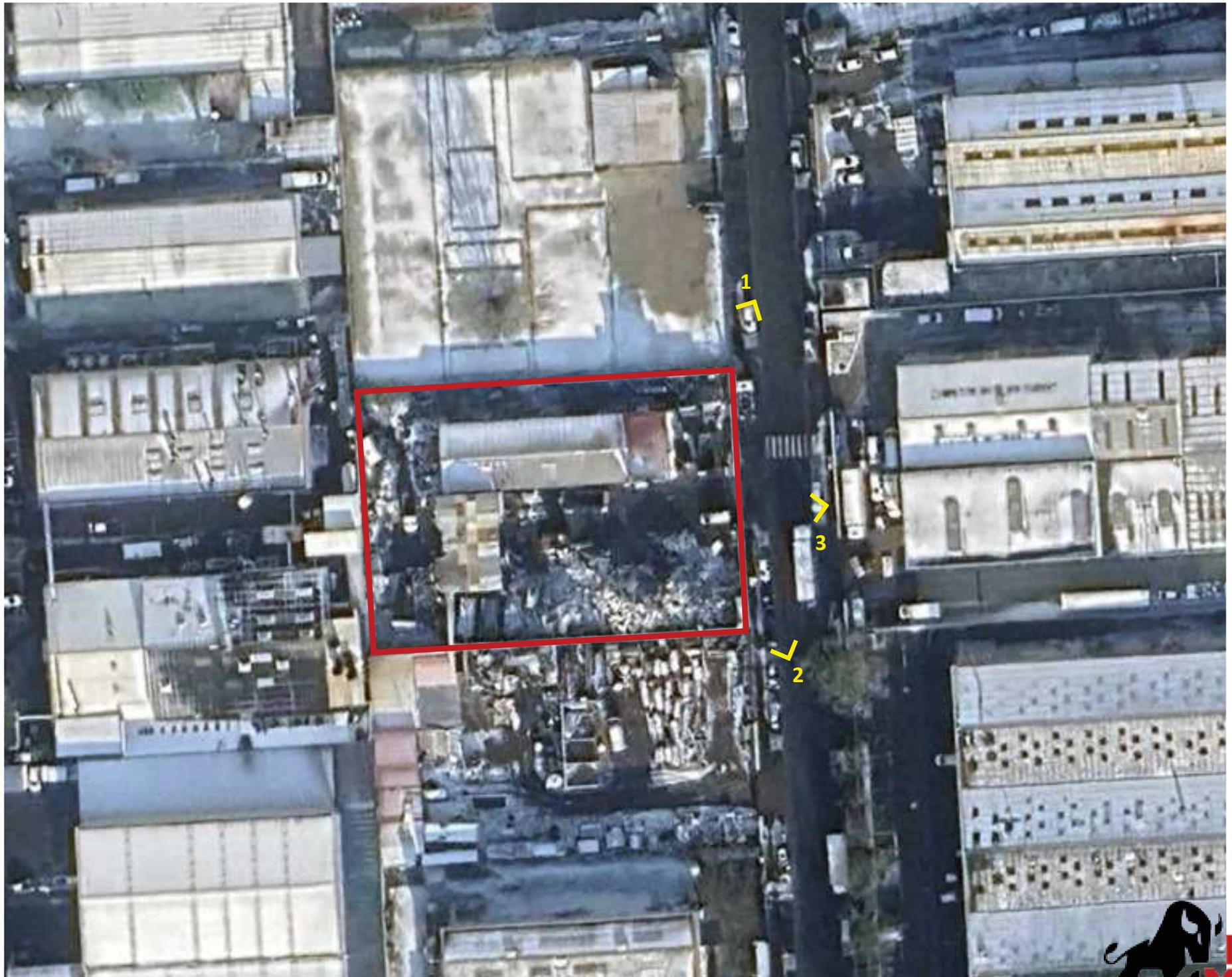


Photo 1 - Insertion paysagère, vue rue Louis Armand



Photo 2 - Insertion paysagère, vue rue Louis Armand



Photo 3 - Insertion paysagère. Entrée site BULL METAL, vue rue Louis Armand



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

● Poteaux incendie

Département :  
SEINE ET MARNE

Commune :  
OZOIR LA FERRIERE

Section : AT  
Feuille : 000 AT 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 31/07/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
SDIF  
Pôle de topographie et de gestion cadastrale 22  
bd Chamblain 77010  
77010 Melun Cedex  
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes  
publics





## **Demande d'examen au cas par cas**

**Développement d'une installation de collecte, regroupement, tri et traitement de déchets de fers et métaux à OZOIR-LA-FERRIERE (77)**

## **Mémoire en réponse aux demandes de compléments de la DRIEAT**

---

## 1. CONTEXTE

La société BULL METAL, située à Ozoir-la-Ferrière (77330), projette d'augmenter ses capacités de stockage sur site.

Dans ce contexte, l'entreprise a soumis, le 20 novembre 2024, une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale, en vue du dépôt imminent d'un dossier de demande d'autorisation au titre de la nomenclature ICPE.

Une demande de compléments a été formulée par les services instructeurs en date du 05 décembre 2024.

La présente note vise à répondre aux interrogations et demandes de précisions émises par la DRIEAT.

## 2. REPONSE DE LA SOCIETE BULL METAL

Les demandes de la DRIEAT sont reprises dans ce paragraphe. La société BULL METAL s'attache à y répondre point par point.

Le projet prévoit des installations de traitement de déchets de fers et métaux à hauteur de 85 tonnes/jour au total. Il convient de positionner cette activité au regard de la rubrique 3532 « valorisation ou un mélange de valorisation et d'élimination, de déchets non dangereux non inertes avec une capacité supérieure à 75 tonnes par jour [...] » de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Les installations de la société BULL METAL seront classées au titre de la rubrique 2791 (installations de traitement de déchets non dangereux) pour l'activité de pré-traitement des déchets de fers et métaux (découpe par oxycoupage et cisailage).

Il est vrai que les installations concernées par cette rubrique peuvent être classées au titre de la rubrique 3532 (valorisation ou mélange de valorisation et d'élimination de déchets non dangereux non inertes). Toutefois, d'après la « note d'explication de la nomenclature ICPE des installations de gestion et de traitement des déchets » publiée par la Direction Générale de la Prévention des Risques dans sa version du 27 avril 2022, les opérations de mise à la taille par oxycoupage et cisailage des fers et métaux ne font pas partie des activités concernées par cette rubrique.

BULL METAL ne réalisa pas de broyage de déchets, notamment de DEEE, sur son site.

**Les installations de la société BULL METAL sont classées à autorisation au titre de la rubrique 2791 et non classées au titre de la rubrique 3532.**

Les activités prévues dans le cadre du projet relèvent également de la rubrique 2711 « installations de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets d'équipements électriques et électroniques » de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. Il convient ainsi d'ajouter cette rubrique dans la partie 3 du document CERFA n°14734\*04.

Au sein de la partie 3 du CERFA n°14734\*04, nous n'avons cité que les rubriques classées à autorisation faisant l'objet des catégories applicables à la réalisation de la demande d'examen au cas par cas.

Le classement projeté des installations est repris dans le tableau ci-après.

Rubrique de la nomenclature	Valeurs seuil de classement	Activité concernée	BULL METAL Situation connue	Classement	Projet BULL METAL	Classement
<b>1435 – Stations-service</b> : installations, ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules Le volume annuel de carburant liquide distribué étant :	1. Supérieur à 20 000 m <sup>3</sup> (E) 2. Supérieur à 100 m <sup>3</sup> d'essence ou 500 m <sup>3</sup> au total, mais inférieur ou égal à 20 000 m <sup>3</sup> (DC)	GNR pour les engins de manutention	Volume annuel : GNR : 36 m <sup>3</sup> <b>Volume annuel de GNR distribué de 36 m<sup>3</sup></b>	NC	Volume annuel : GNR : 36 m <sup>3</sup> <b>Volume annuel de GNR distribué de 36 m<sup>3</sup></b>	NC
<b>2517 – Station de transit, regroupement ou tri de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes</b> autres que ceux visés par d'autres rubriques <b>La superficie de l'aire de transit étant :</b>	1. Supérieure à 10 000 m <sup>2</sup> (E) 2. Supérieure à 5 000 m <sup>2</sup> , mais inférieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> (D)	Déchets inertes issus du tri des déchets de fer et métaux	Superficie de l'aire de transit : <b>15 m<sup>2</sup></b>	NC	Superficie de l'aire de transit : <b>15 m<sup>2</sup></b>	NC
<b>2663 – Pneumatiques (stockage de)</b> et produits dont 50% au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) 2. Dans les autres cas et pour les pneumatiques, le volume susceptible d'être stocké étant :	a) Supérieur ou égal à 80 000 m <sup>3</sup> (A) b) Supérieur ou égal à 10 000 m <sup>3</sup> , mais inférieur 10 000 m <sup>3</sup> (E) c) Supérieur ou égal à 1 000 m <sup>3</sup> , mais inférieur 10 000 m <sup>3</sup> (D)	Stockage en benne des pneumatiques issus du tri des déchets de fer et métaux	Volume susceptible d'être stocké : <b>30 m<sup>3</sup></b>	NC	Volume susceptible d'être stocké : <b>30 m<sup>3</sup></b>	NC
<b>2710 – Installation de collecte de déchets apportés par le producteur initial</b> de ces déchets, à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2719 1. Collecte de déchets dangereux : La quantité de déchets susceptibles d'être présents dans l'installation étant :	a) Supérieure ou égale à 7 t (A) b) Supérieure ou égale à 1 t et inférieure à 7 t (DC)	Collecte des batteries apportées par le producteur initial	<b>6 tonnes</b>	DC	<b>35 tonnes</b>	<b>A</b>
<b>2711 - Installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets d'équipements électriques et électroniques</b> , à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2719. <b>Le volume susceptible d'être entreposé étant :</b>	a) supérieur ou égal à 1000 m <sup>3</sup> (E) b) supérieur ou égal à 100 m <sup>3</sup> mais inférieur à 1 000 m <sup>3</sup> (DC)	Collecte des DEEE en partenariat avec Ecosystem	<b>90 m<sup>3</sup></b>	NC	<b>200 m<sup>3</sup></b>	<b>DC</b>
<b>2713 – Installations de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de métaux ou de déchets de métaux non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux</b> , à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712 et 2719. La surface étant :	1. Supérieur ou égal à 1000 m <sup>2</sup> (E) 2. Supérieur ou égal à 100 mais inférieur à 1 000 m <sup>2</sup> (D)	Regroupement et tri de métaux ferreux et non ferreux et de déchets de métaux	Surface totale de l'aire métaux : <b>990 m<sup>2</sup></b>	D	<b>1 355 m<sup>2</sup></b>	<b>E</b>
<b>2716 – Installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets non dangereux non inertes à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715 et 2719.</b> <b>Le volume susceptible d'être présent dans l'installation étant :</b>	1. Supérieur ou égal à 1 000 m <sup>3</sup> (E) 2. Supérieur ou égal à 100 m <sup>3</sup> mais inférieur à 1 000 m <sup>3</sup> (DC)	Refus de tri, en bennes	Total : <b>100 m<sup>3</sup></b>	DC	Total : <b>100 m<sup>3</sup></b>	<b>DC</b>

Rubrique de la nomenclature	Valeurs seuil de classement	Activité concernée	BULL METAL Situation connue	Classement	Projet BULL METAL	Classement
<b>2791 – Installations de traitement de déchets non dangereux</b> La quantité de déchets traités étant :	<b>1.</b> Supérieure ou égale à 10 t/j <b>(A)</b> <b>2.</b> Inférieure à 10 t/j <b>(DC)</b>	Oxycoupage des métaux au chalumeau Découpe des grosses pièces à la cisaille thermique	Oxycoupage : <b>9 t/j</b>	<b>DC</b>	Oxycoupage des métaux au chalumeau : 5 t/j Cisailage des pièces : 80 t/j Capacité totale maximale : <b>85 t/j</b>	<b>A</b>
<b>3532 - Valorisation ou mélange de valorisation et d'élimination, de déchets non dangereux non inertes entraînant une ou plusieurs des activités suivantes :</b> - traitement biologique - pré-traitement des déchets destinés à l'incinération ou co-incinération - traitement du laitier et des cendres - traitement en broyeur de déchets métallique, notamment DEEE et VHU ainsi que leur composants	Capacité supérieure à 75 tonnes par jour <b>(A)</b>	Non concerné	-	NC	-	NC
<b>4718 – Gaz inflammables liquéfiés</b> de catégorie 1 et 2 (y compris GPL) et gaz naturel... La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant <b>1.</b> Pour le stockage en récipients à pression transportables	<b>a.</b> Supérieure ou égale à 35 t <b>(A)</b> <b>b.</b> Supérieure ou égale à 6 t mais inférieure à 35 t <b>(DC)</b>	Bouteilles de propane pour oxycoupage	Propane : 2 bouteilles de 35 kg <b>TOTAL : 70 kg</b>	NC	Propane : 2 bouteilles de 35 kg <b>TOTAL : 70 kg</b>	NC
<b>4725 – Oxygène</b> (numéro CAS 7782-44-7). La quantité susceptible d'être présente dans l'installation étant :	<b>1.</b> Supérieure ou égale à 200 t <b>(A)</b> <b>2.</b> Supérieure ou égale à 2 t mais inférieure à 200 t <b>(D)</b>	Bouteille d'oxygène pour oxycoupage	2 bouteilles de 41 kg <b>TOTAL : 82 kg</b>	NC	2 bouteilles de 41 kg <b>TOTAL : 82 kg</b>	NC
<b>4734 – Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution :</b> essences et naphthas ; kérosènes (carburants d'aviation compris) ; gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris) ; fioul lourd ; carburants de substitution pour véhicules, utilisés aux mêmes fins et aux mêmes usages et présentant des propriétés similaires en matière d'inflammabilité et de danger pour l'environnement. La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines, étant :	<b>a)</b> Supérieure ou égale à 1 000 t <b>(A)</b> <b>b)</b> Supérieure ou égale à 100 t d'essence ou 500 t au total, mais inférieure à 1 000 t au total <b>(E)</b> <b>c)</b> Supérieure ou égale à 50 t au total, mais inférieure à 100 t d'essence et inférieure à 500 t au total <b>(DC)</b>	Stockage de GNR : 2 cuves aériennes de 1000 L sur rétention.	Cuves de GNR : <b>2 m<sup>3</sup> (environ 2 tonne)</b>	NC	Cuves de GNR : <b>2 m<sup>3</sup> (environ 2 tonne)</b>	NC

Le paragraphe 4.3.1 du document CERFA n°14734\*04 indique que le projet ne nécessita pas de travaux préalables. Or le projet prévoit une augmentation des surfaces de stockage de déchets de fer et métaux (passage de 990 m<sup>2</sup> à 1 355 m<sup>2</sup>), des quantités de batteries entreposées (passage de 6 tonnes à 35 tonnes), des volumes de DEEE entreposés (passage de 90 m<sup>3</sup> à 200 m<sup>3</sup>), ainsi que des capacités de traitement des déchets de fer et métaux (passage de 9 tonnes/jour à 85 tonnes/jour). Il convient de détailler les moyens (techniques ou organisationnels) envisagés dans le cadre de ces augmentations de capacités, y compris pour en réduire les risques et les impacts.

Les surfaces initialement allouées à la réception et au stockage des déchets concernés étaient réduites sur le site. Une réorganisation des aires de stockage a été mise en place, permettant d'optimiser les espaces disponibles. Cette optimisation permet une augmentation des capacités de stockage sans nécessiter d'extension physique des infrastructures existantes.

Ainsi :

- **Pour les surfaces de stockage des déchets de fer et métaux** : leur augmentation (de 990 m<sup>2</sup> à 1 355 m<sup>2</sup>) résulte d'une meilleure allocation des espaces sur le site, avec une rationalisation des zones inutilisées ou sous-utilisées.
- **Pour les quantités de batteries entreposées et les volumes de DEEE stockés** : les gains d'espace obtenus par la réorganisation permettent une augmentation des volumes stockés et un meilleur respect des conditions de stockage spécifiques (étanchéité, éloignement des sources de chaleur, ...).
- **Pour les capacités de traitement des déchets de fer et métaux** : les volumes entrants étant plus importants, il est envisagé l'achat d'une presse mobile qui permettra le pré-traitement des déchets de fers et métaux sur site ou directement sur nos chantier de démolition, afin de
  - maximiser les capacités de stockage sur site,
  - optimiser les transports vers les exutoires,
  - répondre à de nouveaux marchés / cahiers des charges de nos exutoires.

Des mesures techniques et organisationnelles accompagneront ces augmentations de volumes dans le but de réduire les risques et impacts associés :

- **Réduction des risques industriels** :
  - Clôture du site à l'aide de blocs bétons d'environ 40cm d'épaisseur jusqu'à 3m de hauteur visant à isoler le site du voisinage,
  - Mise en œuvre de consignes strictes pour la réception des déchets afin d'éviter la présence de déchets à risques sur le site (explosifs, déchets radioactifs, ...),
  - Suivi des flux de déchets,
  - Mise en place d'équipements de sécurité : système de détection incendie, gardien, ...
- **Réduction des impacts environnementaux** :
  - Imperméabilisation de l'ensemble des aires extérieures,
  - Mise sur rétention des stockages à risque,
  - Présence d'une cuve de rétention souterraine assurant la rétention des eaux d'extinction en cas de sinistre,
  - Présence de deux séparateurs d'hydrocarbures régulièrement entretenus,
  - Contrôle annuel des eaux de rejets,
  - Procédures en cas de déversements accidentels.

Ces dispositions permettent de répondre aux objectifs d'augmentation des capacités dans un cadre maîtrisé, en conformité avec les exigences réglementaires et sans travaux préalables.

Les plans ne détaillent pas où seront entreposés les DEEE

Les plans, en annexe de ce document, sont mis à jour en précisant la localisation de l'aire de stockage des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Le document CERFA n°14734\*04 ne précise pas si le projet est susceptible d'entraîner lui-même des risques technologiques en dehors de son emprise ni, le cas échéant, si les phénomènes dangereux associés sont susceptibles d'interférer avec les activités des établissements voisins.

L'analyse de l'accidentologie (base ARIA) pour des installations similaires à celle exploitée par BULL METAL en Ile-de-France indique que **le principal risque identifié est l'incendie**. Ce risque est principalement lié à la présence de matériaux combustibles en quantités importantes, ce qui accentue la gravité des sinistres.

Les origines des incendies sont rarement identifiées avec précision, bien que les départs de feu soient fréquemment localisés dans les zones de stockage. Les causes potentielles identifiées incluent l'échauffement des déchets, la présence de matériaux inflammables ou explosifs exposés à l'air, l'incompatibilité entre certains produits, la présence de déchets non conformes, ou encore des actes de malveillance.

BULL METAL a déjà mis en œuvre des mesures préventives visant à limiter les risques d'incendie sur son site, comme détaillé en page précédente. De plus, une analyse de risques approfondie sera réalisée dans le cadre de l'étude des dangers, qui sera incluse dans le dossier de demande d'autorisation environnementale.

Les résultats de l'accidentologie serviront à évaluer l'efficacité des mesures de maîtrise des risques mises en place par BULL METAL et à identifier d'éventuelles actions supplémentaires à entreprendre. Par ailleurs, des modélisations des flux thermiques liés à l'incendie de déchets combustibles seront effectuées pour affiner la gestion des risques.